

# MAIRIE DE LAPALUD



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 25 juillet 2024

*L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juillet à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué par Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances,  
sous la présidence de Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire,*

**Secrétaire de séance : Madame Sophie CONTESSOTTO**

**Etaient présents** : FLAUGERE Hervé, SOUVETON Anne-Marie, GUARINOS Jean-Marc, BONIFACY Sylvie, BOUCK Philippe, MISERERE Gérard, CALEGARI Virginie, LAMBERTIN Jean-Pierre, KERBRAT Isabelle, AIOSA Fabrice, SAUVADE Sandrine, ZENDRINI Mercedes, MOREL Stéphane, SARDO Nicolas, CONTESSOTTO Sophie, HERMITANT Tamara, GRAPIN Jean-Louis, DOMERGUE Stéphan, SBABTI Samira, CARPENTRAS Henri, SOLEILHAC Aline.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

SAUVADON Césarine ayant donné procuration à BOUCK Philippe  
ROBIN Christophe ayant donné procuration à SOUVETON Anne-Marie  
HAMMER Laurence ayant donné procuration à HERMITANT Tamara  
AMAYA Y RIOS Estelle ayant donné procuration à GRAPIN Jean-Louis

**Absents excusés** : PARET Frank, DEFFES Jean-Marc

Monsieur le Maire demande d'observer une minute de silence suite aux décès de : Jean-Claude LEISERING, président du Sporting Club Lapalutien pendant plusieurs années, Annie TRENEULES, présidente de la bibliothèque municipale pendant plusieurs années, très active à la Culture, Anne-Marie VALENTIN, Francis COCHARD et Henri GAUTHIER.

## ORDRE DU JOUR

- |   | <u>Rapporteur</u> |
|---|-------------------|
| 1. Élection du Secrétaire de Séance.  | M. le Maire       |
| 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 juin 2024.   | M. le Maire       |
| 3. Vote d'une subvention communale exceptionnelle 2024 – Nous Aussi 84 –  | Mme SOUVETON      |
| 4. Vote d'une subvention communale exceptionnelle 2024 – Yachting Club Lapalud –  | Mme SOUVETON      |
| 5. Cession d'une parcelle de terrain communal cadastrée B 1194 (lot A) pour la création d'une résidence intergénérationnelle.   | M MISERERE        |
| 6. Parcelle communale cadastrée section C n°404 – Approbation de la convention de mise à disposition pour l'implantation d'un poste de distribution publique constitutive de droits réels et de la convention de servitude entre ENEDIS et la commune de Lapalud. | M MISERERE        |
| 7. Convention de gestion de services pour l'entretien des voiries communautaires de la commune de Lapalud.  | M LAMBERTIN       |
| 8. Rapport annuel 2023 du délégataire du service de l'assainissement collectif.   | M BOUCK           |
| 9. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non-collectif – Communauté de Communes Rhône Lez Provence (CCRLP) - Année 2023.  | M BOUCK           |
| 10. Dénomination d'un passage public – Passage Gervais NURY.  | M LAMBERTIN       |
| 11. Société publique locale territoire Vaucluse - Modification statutaire et autorisation du représentant de la collectivité à Participer au vote de l'assemblée générale extraordinaire de la société.   | M MISERERE        |
| 12. Délégations d'attributions de Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire - Compte-rendu des décisions prises du 17 juin 2024 au 17 juillet 2024.  | M. le Maire       |

-----

### 1. DÉLIBÉRATION n° 052-2024 - Election du Secrétaire de Séance.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**  
**- DESIGNE Madame Sophie CONTESSOTTO** secrétaire de séance.

A l'unanimité des membres présents, le vote a lieu à main levée.

Adoptée à l'**Unanimité**.

<i>Présents : 21</i>	<i>Pouvoir : 04</i>	<i>Total : 25</i>	<i>Exprimés : 25</i>
<i>Voix pour : 25</i>	<i>Voix contre : 00</i>	<i>Abstention : 00</i>	

### 2. DÉLIBÉRATION n° 053-2024 - Approbation du procès-verbal de la séance du 24 juin 2024.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**  
**- APPROUVE** le Procès-verbal de la séance du 24 juin 2024.

Adoptée à l'**Unanimité**.

<i>Présents : 21</i>	<i>Pouvoir : 04</i>	<i>Total : 25</i>	<i>Exprimés : 25</i>
<i>Voix pour : 25</i>	<i>Voix contre : 00</i>	<i>Abstention : 00</i>	

### 3. DÉLIBÉRATION n° 054-2024 - Vote d'une subvention communale exceptionnelle 2024 – Nous Aussi 84.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**  
**-DÉCIDE** d'allouer une subvention communale exceptionnelle pour l'année 2024, à l'association « Nous Aussi 84 » d'un montant de 150 €.  
**-DIT que** les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif 2024.

Adoptée à l'**Unanimité**.

<i>Présents : 21</i>	<i>Pouvoir : 04</i>	<i>Total : 25</i>	<i>Exprimés : 25</i>
<i>Voix pour : 25</i>	<i>Voix contre : 00</i>	<i>Abstention : 00</i>	

### 4. DÉLIBÉRATION n° 055-2024 - Vote d'une subvention communale exceptionnelle 2024 – Yachting Club Lapalud.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**  
**-DÉCIDE** d'allouer une subvention communale exceptionnelle pour l'année 2024, à l'association « Yachting Club Lapalud » d'un montant de 150 €.  
**-DIT que** les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif 2024.

Adoptée à l'**Unanimité**.

<i>Présents : 21</i>	<i>Pouvoir : 04</i>	<i>Total : 25</i>	<i>Exprimés : 25</i>
<i>Voix pour : 25</i>	<i>Voix contre : 00</i>	<i>Abstention : 00</i>	

**5. DÉLIBÉRATION n° 056-2024 - Cession d'une parcelle de terrain communal cadastrée B 1194 (lot A) pour la création d'une résidence intergénérationnelle.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**

**-PREND ACTE** de la caducité de la vente avec la société Helios.

**-AUTORISE** la cession de la parcelle communale cadastrée, section B 1194 (lot A) à la société ALCYUM Promotion.

**-APPROUVE** le projet de cession de la parcelle communale cadastrée, section B 1194 (lot A) d'une superficie de 1 ha 11 a 63 ca à LAPALUD, pour un montant de 686 291 euros (six cent quatre-vingt-six mille deux cent quatre-vingt-onze euros), soit 61,47 € le m<sup>2</sup>, à la Société ALCYUM Promotion pour y créer une résidence intergénérationnelle.

**-AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte de cession qui sera établi chez Maître FLANDRIN Séverine, ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

**-DIT** que les frais d'acte sont à la charge des acquéreurs.

**Adoptée à la majorité**

Présents : 21                      Pouvoir : 04                      Total : 25                      Exprimés : 25  
Voix pour : 20                      Voix contre : 05                      Abstention : 00  
(Contre : GRAPIN Jean-Louis, pouvoir de AMAYA Y RIOS Estelle, CARPENTRAS Henri, SBABTI Samira et DOMERGUE Stephan)

**6. DÉLIBÉRATION n° 057-2024 - Parcelle communale cadastrée section C n°404 – Approbation de la convention de mise à disposition pour l'implantation d'un poste de distribution publique constitutive de droits réels et de la convention de servitude entre ENEDIS et la commune de LAPALUD.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**

**-APPROUVE** la convention ci-jointe entre ENEDIS et la commune de LAPALUD concernant la mise à disposition d'une partie de la parcelle communale cadastrée section C n°404 (surface de 15 m<sup>2</sup>) pour l'implantation d'un poste de distribution publique constitutive de droits réels pour la durée d'affectation au service public de la distribution de l'électricité des ouvrages, dont l'indemnité unique et forfaitaire versée par ENEDIS est fixée à 150 € (cent cinquante euros).

**-APPROUVE** la convention de servitude ci-jointe entre ENEDIS et la commune de LAPALUD sur une partie de la parcelle communale cadastrée section C n°404 concernant le passage de câbles et de canalisations, dont l'indemnité unique et forfaitaire versée par ENEDIS est fixée à 128 € (cent vingt-huit euros).

**-AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les deux conventions susmentionnées et tout document se rapportant à ces dossiers.

**Adoptée à l'Unanimité.**

Présents : 21                      Pouvoir : 04                      Total : 25                      Exprimés : 25  
Voix pour : 25                      Voix contre : 00                      Abstention : 00

**7. DÉLIBÉRATION n° 058-2024 - Convention de gestion de services pour l'entretien des voiries communautaires de la commune de Lapalud.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**

**-APPROUVE** la convention ci-jointe entrant en vigueur le 1er septembre 2024 pour une durée d'un an renouvelable 2 fois de manière expresse pour la même durée

**-AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de gestion et tout document se rapportant à ce dossier

Adoptée à l'Unanimité.

<i>Présents : 21</i>	<i>Pouvoir : 04</i>	<i>Total : 25</i>	<i>Exprimés : 25</i>
<i>Voix pour : 25</i>	<i>Voix contre : 00</i>	<i>Abstention : 00</i>	

**8. DÉLIBÉRATION n° 059-2024 - Rapport annuel 2023 du délégataire du service de l'assainissement collectif.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, Ouï l'exposé,**

**- PREND ACTE** du rapport annuel 2023 du délégataire du service de l'assainissement collectif, transmis par la SAUR, annexé à la présente délibération.

<i>Présents : 21</i>	<i>Pouvoir : 04</i>	<i>Total : 25</i>
----------------------	---------------------	-------------------

**9. DÉLIBÉRATION n° 060-2024 - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non-collectif – Communauté de Communes Rhône Lez Provence (CCRLP) - Année 2023.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, Ouï l'exposé,**

**- PREND ACTE** du rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.), adopté par la Communauté de Communes Rhône Lez Provence (C.C.R.L.P.).

<i>Présents : 21</i>	<i>Pouvoir : 04</i>	<i>Total : 25</i>
----------------------	---------------------	-------------------

**10. DÉLIBÉRATION n° 061-2024 - Dénomination d'un passage public – Passage Gervais NURY.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**

**-ADOpte** la dénomination « Passage Gervais NURY »,

**-CHARGE** Monsieur le Maire de communiquer cette information aux services de la Poste.

Adoptée à l'Unanimité.

<i>Présents : 21</i>	<i>Pouvoir : 04</i>	<i>Total : 25</i>	<i>Exprimés : 25</i>
<i>Voix pour : 25</i>	<i>Voix contre : 00</i>	<i>Abstention : 00</i>	

**11. DÉLIBÉRATION n° 062-2024 - Société publique locale territoire Vaucluse - Modification statutaire et autorisation du représentant de la collectivité à participer au vote de l'assemblée générale extraordinaire de la société.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**  
**-APPROUVE** les modifications statutaires relatives à la composition du capital social et à l'objet social de la SPL Territoire Vaucluse et autorise le représentant de la collectivité à l'assemblée Générale de SPL Territoire Vaucluse à voter en faveur des résolutions concrétisant ces modifications statutaires et le doter de tous pouvoirs à cet effet.

Adoptée à l'Unanimité.

Présents : 21                      Pouvoir : 04                      Total : 25                      Exprimés : 25  
 Voix pour : 25                      Voix contre : 00                      Abstention : 00

**12. DÉLIBÉRATION n° 063-2024 - Délégations d'attributions de Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire - Compte-rendu des décisions prises du 17 juin 2024 au 17 juillet 2024.**

Conformément aux dispositions des articles L.2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire, invite les membres du Conseil Municipal à prendre connaissance des décisions qui ont été prises en vertu des délégations qui lui ont été consenties par délibération n° 47-020 du 25/09/2020.

Date	Numéro	Désignation
20/06/2024	DEC-2024-034	Convention d'hébergement entre la Commune de LAPALUD et Monsieur Justin CHARRASSE
21/06/2024	DEC-2024-035	Convention d'hébergement entre la Commune de LAPALUD et Monsieur Maxence CHEVALLIER
24/06/2024	DEC-2024-036	Déclaration d'Intention d'Aliéner - Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain - Section A Parcelle 1636 - 34Bis avenue de Montélimar - 84840 LAPALUD - Appartenant à SCHWEITZER Bernadette
27/06/2024	DEC-2024-037	Approbation de la Convention de partenariat entre le Centre Dramatique des Villages du Haut Vaucluse et la Municipalité de LAPALUD pour la représentation d'un spectacle le 16 juillet 2024
02/07/2024	DEC-2024-038	Déclaration d'Intention d'Aliéner - Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain Section B – Parcelle 1922 - 9 Lotissement Les Jardins de Marie 84840 Lapalud Appartenant à la SAS VALRIM AMENAGEMENT
08/07/2024	DEC-2024-039	Vente de concession terrain dans le cimetière communal - Demandeur : HARLAUT Roselyne épouse BES - Référence dossier : 24-872 – Emplacement N°: C-6-0865
10/07/2024	DEC-2024-040	Déclaration d'Intention d'Aliéner - Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain - Section E – Parcelles 672 & 673 - 3 rue du Vieux Moulin - 84840 Lapalud - Appartenant à MONIER France née SCHMITT, MONIER Franck et MONIER Nicolas
11/07/2024	DEC-2024-041	Déclaration d'Intention d'Aliéner - Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain - Section A - Parcelle 1406 - 4 rue du Moulin - 84840 Lapalud - Appartenant à VANDEOL Nicolas et à DEFLAUX Lisa
17/07/2024	DEC-2024-042	Attribution - Marché public travaux n° 2024-02 – Aménagement espace sportif de la Verrière

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**  
**-PREND ACTE** des décisions signées par Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire.

Présents : 21                      Pouvoir : 04                      Total : 25

La séance est levée à 19 h 28

  
 Hervé FLAUGERE  
 Maire de LAPALUD